## COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150 MILLIONS DE FRANCS, ENTIÈREMENT VERSÉS

Assemblée générale ordinaire du 4 avril 1905

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1904 Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE TROIS MILLIONS

Rue Bergère, 20

1905

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PAR

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. MERCET, O. &, Président.

THIÉBAUT, O. &, Vice-Président.

ROSTAND, Alexis, O. &.

DE Singay, Ludovic, administrateur des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne.

de Direction.

Comité

Roux, Jules-Charles, O. &, vice-président de la Compagnie universelle du Canal de Suez.

MÉLIODON, P., U. &, administrateur du Crédit Foncier de France.

ROSTAND, Jules, président de la Compagnie Générale Française de Tramways, administrateur de la Compagnie des Compteurs à Gaz.

Campefort, Charles, administrateur des Compagnies d'assurances l'Urbaine et la Foncière, et de la Compagnie Générale des Eaux.

LAZARUS, Ernest, &, directeur des agences en Angleterre du Comptoir National d'Escompte.

Krantz, Camille, O. \*, administrateur de la Société Marseillaise.

### COMMISSION DE CONTROLE

MM. G. MARTIN, ancien inspecteur des Finances, Président.

G. Robert, vice-président de la Compagnie la Foncière-Transports.

P. Diéterlen, secrétaire général de la Compagnie des Chemins de fer Smyrne-Cassaba.

### COMMISSAIRES DES COMPTES

MM. BLONDEAU, O. &, contrôleur en retraite de l'administration de l'armée. Bourgois, &, ancien receveur-percepteur des Finances à Paris.

#### DIRECTION

MM. ALEXIS ROSTAND, O. &, Directeur général, Administrateur. ÉMILE ULLMANN, &, Directeurs. PAUL BOYER, 条, GUILLAUME BORDÓ, Sous-Directeur.

AUGUSTE MARQUANT, Inspecteur général. Alfred Riberette, Inspecteur général des Agences. CHARLES WEHRLE, Secrétaire général.

### CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.
BARBET-MASSIN.
BARBIER.
BLANC.
BONNARD (de), &.
BRESSON.
CARNAUD.
CHAPUIS, &.
CHAUTARD.
CLAUDON.
CLERMONT (de), *.
CORNEVOT, &.
Denant, &. Dior.
DUPAYET.
AUFALEA.

MM. DESÉGLISE. DUNAND. DURAND. FOUINAT. FOURET, & GASNE, & GHESQUIÈRE, O. . GILLAN. GUARY-LORILLEUX. GUY, 桑. HAMELLE, &. HETZEL, O. &. Heugel, O. &. HEUZEY. HUGOT, O. &.

MM. KLOTZ, O. &. LEGRAND, O. & LE MARCHAND. LEMOINE. LOMBART, O. &. LOUSSEL, 桑. LOVENBACH. LYON, O. A. MARCILHACY, A. NIZEROLLE. NOZAL. OLLIVIER, A. PIERREDON, &. PINGAULT. POLLET, &.

MM. Poulenc, POUPINEL, RADIUS, & ROBERT-DEGAS SAILLARD. SALMON, &. Schloss, 条 SÉDILLOT. Sohier, O. VAURY, O. VOELKEL, & WOLFF, &.

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire des Actionnaires du 4 Avril 1905.

Messieurs,

Nous venons, en conformité des articles 30 et 36 de nos Statuts, soumettre nos comptes à votre approbation, et vous présenter notre rapport annuel sur les opérations de notre Société.

L'exercice 1904 a été marqué à la fois par une certaine reprise des assaires financières et une rare dépression du loyer de l'argent, qui a été commune à plusieurs grands pays et semble vouloir s'accentuer encore

S'il a donc été favorable aux Établissements de crédit par le nombre et l'importance des émissions ou des placements de valeurs mobilières, il leur a été préjudiciable par la difficulté de rencontrer des emplois de fonds suffisamment rémunérateurs, notamment en Reports et en Effets de Commerce, qui constituent la principale contre-partie, — toujours réalisable, de leurs Dépôts.

Nous n'avons vu dans cette circonstance contraire qu'un nouveau motif pour développer encore nos affaires professionnelles de Banque, afin de trouver dans leur multiplicité une compensation à la décroissance continue de la marge bénéficiaire.

Le résultat de nos efforts se traduit par une augmentation de **172 millions** dans la situation générale du Comptoir National au 31 décembre 1904 par rapport à celle au 31 décembre 1903.

Le chiffre qui résume l'une est de 1 milliard 136 millions;

Le total de l'autre était de 964 millions.

Le montant global des effets entrés dans notre Portefeuille a atteint 12 milliards 120 millions, au lieu de 10 milliards 400 millions en 1903. L'augmentation est donc, pour l'année, de 1 milliard 720 millions en chiffres ronds.

La surveillance de ces engagements est l'objet de notre continuelle sollicitude. Ceux avec l'étranger sont suivis par des collaborateurs éprouvés, dont la sûreté d'informations est constamment maintenue par de fréquentes visites et des enquêtes personnelles dans les pays dont chacun d'eux est occupé; ceux avec la province sont quotidiennement contrôlés par nos Directeurs locaux et nos Services d'Inspection, que nous avons perfectionnés et divisés par régions, afin de rendre leur action plus facile en la limitant; enfin, ceux avec Paris sont toujours soigneusement étudiés et choisis par nos auxiliaires les plus expérimentés et par notre Conseil d'Escompte, dont les avis éclairés ont eu cette année un prix particulier, en raison des symptômes de malaise qui se sont manifestés dans certaines branches de commerce et d'industrie.

Le mouvement des Caisses, influencé d'ailleurs par les déplacements de fonds auxquels ont donné lieu diverses émissions, a été de :

	ENTRÉE.	SORTIE.
En1904 au lieu de, en 1903	22 milliards 143 millions 19 — 286 —	22 milliards 112 millions 19 — 244 —
Différence au pro- fit de 1904	2 milliards 857 millions	2 milliards 868 millions

Le mouvement des Comptes de Dépôts et des Comptes Courants a été de :

	* ENTRÉE.	SORTIE.
En 1904	7 milliards 148 millions	6 milliards 670 millions
contre, en 1903	6 — 843 —	6 — 479 —

Au 31 décembre 1904, les sommes qui nous étaient confiées, soit en Compte de chèques, soit en Compte courant, s'élévaient à 839 millions, au lieu de 678 en 1903. C'est, d'une année à l'autre, une augmentation de 161 millions.

Nous nous faisons une règle de n'effectuer le remploi de ces fonds qu'en éléments d'actif aisément réalisables.

Par les quelques énonciations de chiffres que nous venons de produire, vous pouvez apprécier le développement pris par notre Établissement dans toutes les branches d'activité.

Notre Succursale et nos Bureaux de quartier, qui mettent nos services à la portée immédiate de la clientèle, contribuent pour une importante part à ce résultat. Dans chacun de ces Sièges, nous nous appliquons à donner satisfaction au public par la rapide expédition des affaires comme par la facilité des relations. Nous avons ouvert encore cinq nouveaux Bureaux, au boulevard Barbès, au boulevard Voltaire, à la rue Lafayette et dans cette banlieue parisienne si peuplée, qui semble prendre toujours plus d'extension, à Clichy et à Ivry.

Par leurs affaires locales, de nature surtout commerciale, nos Agences en France assurent un contingent régulier aux bénéfices sociaux. Par leur action sur leur clientèle, elles augmentent notre force de placement, et partant le prix de notre concours auprès des États, des Villes et des entreprises qui ont à faire appel au public. Nous vous avons dit le temps et la continuité d'efforts qu'exige la formation de collaborateurs capables de diriger des agences. Nous avons la satisfaction de constater que la valeur professionnelle de ce personnel va toujours croissant.

Parmi les Agences anciennes, Le Havre, Bordeaux, Marseille, Lyon, Nantes, — parmi celles de création plus récente, Rouen, Montpellier, Limoges, le Mans, Narbonne, Nice, méritent plus particulièrement d'être mentionnées.

Nous avons créé quatre Agences nouvelles à Pau, Troyes, Rennes et Monte-Carlo. A Pau, l'ancienne et honorable Maison Mérillon; à Troyes, le Crédit de l'Aube auquel étaient attachées les sympathies acquises à ses fondateurs, MM. Vignes; à Monte-Carlo, la Maison Smith, bien connue des accrédités étrangers, nous ont transmis leur clientèle. Nous avons ouvert

en outre, neuf Sous-Agences et Bureaux, à Bar, Châtillon et Nogent-sur-Seine, Clermont et Mouy-sur-Oise, Châtel-Guyon, Carpentras et Albi.

L'Agence de Londres, autour de laquelle gravitent les Sous-Agences de Liverpool et de Manchester, s'est maintenue dans les traditions d'intense et saine activité qui lui assurent la première place parmi nos Succursales.

L'Agence de Bruxelles, dont l'installation demande à être complétée, a commencé à produire des résultats.

La suppression de notre Agence de Calcutta n'a pas nui à l'exploitation de celle de Bombay qui nous a donné satisfaction.

Notre représentation à New-York nous rend les services que nous en attendions.

Nous vous avons entretenus, l'an passé, des exigences et des revendications fiscales dont notre Agence de la Nouvelle-Orléans était l'objet. Ces difficultés nous ont déterminés à fermer définitivement cette Agence dont le produit n'était d'ailleurs plus en rapport avec l'étendue des risques.

Les Agences d'Australie continuent à souffrir de l'âpre concurrence qui se produit depuis quelques années pour les transactions de Banque occasionnées par l'exportation des laines.

Les Agences de Tunisie poursuivent leurs progrès.

Celle de Tanger est en bonne situation pour recueillir les fruits de la politique inaugurée par l'entente franco-anglaise. Nous l'avons appuyée de deux Sous-Agences dans les ports de Casablanca et de Mogador, qui pourront effectuer les mouvements de fonds nécessités par le service de l'Emprunt.

Par suite d'un ensemble de circonstances, dans lesquelles l'accumulation exagérée des marchandises importées et certaines difficultés de main-d'œuvre entrent pour une large part, Madagascar, — en dépit de la valeur que semblent prendre ses exploitations aurifères — traverse en ce moment une période de

malaise qui va s'accentuant. Ce malaise, l'éminente personnalité qui a la charge des intérêts et le souci de l'avenir de la nouvelle colonie s'efforce de l'atténuer par tous les moyens en son pouvoir. Nous pensons qu'il prendra fin lorsque l'achèvement du chemin de fer aura modifié les habitudes des indigènes. En attendant, nos Agences de Tananarive, Tamatave et Majunga ont pu encore nous donner des résultats appréciables. Celles de Diego-Suarez, de Mananjary et de Tuléar ont besoin d'un regain de prospérité ambiante.

Nos relations avec les Banques coloniales au cours de 1904 ont suivi leur cours normal.

Nous avons pris part au mouvement de fonds entre les États-Unis et la France auquel a donné lieu le paiement de 206 millions du Canal de Panama.

Avec toutes les Sociétés de Crédit françaises, nous avons largement concouru à la prise ferme et à l'émission des Bons Russes  $5\ 0/0\ 1904$  et de l'Emprunt de la Ville de Paris dit du Métropolitain.

Nous avons participé, de concert avec la plupart des Établissements de notre pays, à la prise ferme et à l'émission de l'Emprunt Marocain 5 0/0, de l'Emprunt Bulgare 5 0/0, de l'Emprunt Tunisien qui a fait suite à l'émission de 1902, et, en concours avec un groupe de Banques françaises et étrangères, nous avons émis l'Emprunt Suédois 3 1/2 0/0.

Dans l'ordre des valeurs industrielles, nous avons placé des obligations 4 0/0 de la Compagnie pour la fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à gaz, des obligations 5 0/0 de la Société d'Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen, des actions et obligations de la Société d'Éclairage, Chauffage et Force Motrice, des obligations 4 0/0 de la Compagnie Générale française de Tramways. Nous avons favorisé la souscription d'actions de préférence des deux plus grandes Compagnies de Navigation françaises, la Compagnie des Messageries Maritimes et la Compagnie Générale Transatlantique.

Nous nous sommes intéressés à la constitution de la Banque de l'Union Parisienne, de la Compagnie Industrielle de Pétroles, de la Société française de Construction et d'Exploitation de Chemins de fer en Chine (Shansi) et à l'augmentation du capital de l'Énergie Électrique du Littoral Méditerranéen,

L'aile que nous avons jugé nécessaire d'ajouter à l'Hôtel de la rue Bergère est construite; nous en sommes maintenant aux aménagements intérieurs. D'ici un ou deux mois, nous pourrons occuper les nouveaux locaux et répartir nos employés sur des surfaces beaucoup plus larges où ils trouveront plus d'air et de lumière. L'hygiène comme le fonctionnement des services y gagneront; et la clientèle sera mieux servie.

Une mesure identique s'impose pour la maison enclavée dans notre immeuble, que nous avons dû acquérir il y a quelques années, à l'angle de la rue Bergère et de la rue du Conservatoire.

Pendant l'année 1904, nous avons vu, comme toujours, notre tâche facilitée par notre personnel. Nous trouvons en lui un concours empressé et dévoué, avec cette nuance d'affectueux et fidèle attachement qui semble être une des traditions de la maison et qui a pour nous tant de prix.

Nos collaborateurs de tous ordres n'ignorent pas que, de notre côté, nous ne demeurons pas indifférents à leur situation, et que, par exemple, ceux d'entre eux qui, après de longues années de services, sont devenus hors d'état de continuer leurs fonctions, sont assurés de trouver auprès de nous un sûr appui. Nous allouons, d'ailleurs, à l'importante Caisse de retraites et aux deux Associations amicales de secours, qu'ils dirigent eux-mêmes, des dotations annuelles. Nos employés savent encore que notre principale préoccupation, dans l'intérêt de l'Établissement comme dans le leur que nous avons à cœur, est de porter toujours nos choix sur les plus méritants, quand se produit une occasion d'avancement. Ceux qui en sont encore à leurs débuts sont donc en droit d'espérer qu'ils pourront, par leur zèle et leur intelligence, pénétrer un jour dans le cadre d'agents de premier et de second plan que nous associons directement au produit de leurs travaux.

Vous venez d'avoir un aperçu de notre vie sociale pendant l'année 1904.

Vous avez constaté que cet Exercice a marqué pour nous des progrès nouveaux.

Pour que ces progrès demeurent définitivement acquis et pour qu'ils aient leur plein effet, il nous faut continuer les mêmes efforts dans la voie

tracée, dès le premier jour, par notre programme d'origine; il nous faut en même temps procéder à de larges amortissements que recommandent les circonstances générales, aussi bien que le développement même de nos opérations. En persévérant fermement dans cette voie, nous assurerons à notre Société l'avenir le plus prospère.

Les Administrateurs sortant cette année sont MM. Thiébaut et Krantz. Nous vous rappelons qu'ils sont rééligibles.

Les résultats de l'Exercice autorisent une répartition de 27 fr. 50 c. par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. vous a été distribué le 31 janvier.

Si vous approuvez les comptes que nous allons vous soumettre, nous vous distribuerons encore le 31 juillet prochain 15 francs, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finance.

Les parts de fondateur recevront, sous la même déduction, 1 fr. 142.

Et nous reporterons à nouveau Fr. 198.283 95.

# RAPPORT

### DE LA COMMISSION DE CONTROLE

#### MESSIEURS,

Cette année-ci, comme la précédente, nous avons la satisfaction de constater devant vous une progression très intéressante des affaires de votre Établissement.

Le Bilan qui vous est présenté fait ressortir un total de 1 milliard 136.709.632 fr. 30 c. contre 963.963.060 fr. 10 c. au Bilan de l'Exercice précédent, soit une augmentation de plus de 172 millions de francs.

Malgré les conditions peu favorables du loyer de l'argent, l'Exercice 1904 a été satisfaisant et la situation du Comptoir National d'Escompte, que nous vous avons déjà montrée comme saine et solidement assise, s'est encore fortifiée.

L'emploi de ces vastes capitaux exige beaucoup de circonspection et de contrôle; les situations qui sont publiées chaque mois, et que notre Commission examine et vise régulièrement, les états de trésorerie dressés chaque semaine et qui nous sont communiqués, montrent tous les soins apportés par votre Direction à la surveillance de ce service de Trésorerie, qui est toujours maintenu dans la meilleure situation. Sous cet aspect encore, la position du Comptoir est de nature à inspirer toute sécurité aux intérêts qui lui sont contiés.

En conformité du mandat que vous voulez bien nous donner, nous nous tenons au courant des opérations sociales, tant par nos constatations personnelles que par la connaissance que nous avons du résumé des travaux du Comité de Direction ainsi que des délibérations du Conseil d'administration quand nous n'assistons pas nous-mêmes à ses réunions.

Nous avons procédé à nos vérifications habituelles dans les services de la Caisse Espèces, des Titres et du Portefeuille. Ces opérations nous ont donné, comme précédemment, pleine satisfaction et, en le constatant ici, nous tenons à rendre témoignage au zèle et au dévouement du Personnel de votre Établissement.

Le Portefeuille Commercial figure au Bilan pour 504.115.749 fr. 71 c. contre 407.151.339 fr. 80 c. au Bilan de l'Exercice précédent; l'augmentation de 96.964.409 fr. 91 c. qui ressort de ce rapprochement montre bien l'extension des affaires de votre Société. Les valeurs qui composent ce Portefeuille sont d'une nature saine, avec une bonne division des risques. Au regard de l'importance des capitaux qui y sont engagés, les opérations de cet ordre n'ont donné lieu qu'à peu de mécomptes et nous nous plaisons à reconnaître devant vous le soin avec lequel ces affaires continuent à être suivies.

Les Reports, 99.690.694 fr. 58 c., sont consentis sur des valeurs de négociation courante.

Le chapitre des Rentes, Obligations et Valeurs diverses comprend, comme précédemment, des fonds d'État Français et Étrangers, des titres de banques et d'entreprises industrielles ainsi que les valeurs de placement que votre Établissement doit détenir pour servir immédiatement les demandes de la clientèle; il figure au Bilan pour 24.432.875 fr. 45 c. chiffre à peu près égal à celui du Bilan de l'Exercice précédent.

Les Participations Financières sont inscrites dans les écritures pour 8.005.053 fr. 70 c. contre 14.207.464 fr. 55 c. soit en diminution de 6.202.410 fr. 85 c. Le montant de ce chapitre est réparti, d'ailleurs, sur un grand nombre d'opérations.

Les Comptes Courants débiteurs comprennent, pour la partie la plus importante, des découverts passagers pour des opérations courantes de banque, ainsi que des crédits consentis à de nombreux clients. Ces crédits sont ouverts après enquête et constamment suivis.

Les Avances garanties se décomposent en avances sur documents et marchandises, avances commerciales et de banque sur garanties de tiers et avances sur valeurs françaises et étrangères.

Les opérations de cette nature, qui constituent pour la Société des emplois de fonds remunérateurs, sont très divisées, et les conditions spéciales dans lesquelles elles sont consenties, marges, garanties personnelles, sont

l'objet d'une surveillance constante des services organisés à cet effet comme de notre part.

Il nous reste à attirer votre attention sur les rubriques du Passif qui marquent le grand développement de l'activité du Comptoir au cours de l'Exercice écoulé.

Les Comptes de chèques et les Comptes d'escompte figurent au Bilan pour 478.112.647 fr. 54 c. contre 363.647.853 fr. 77 c. au Bilan de l'Exercice précédent; l'augmentation de ce chapitre n'est pas moindre de 114.464.793 fr. 77 c., soit de plus de 30 0/0.

Les Comptes Courants créditeurs font également ressortir une augmentation de 49.061.582 fr. 19 c.; ils figurent, en effet, au Bilan pour 301.910.435 fr. 30 c. contre 252.848.853 fr. 11 c. au Bilan du 31 décembre 1903.

Signalons enfin les Acceptations avec une augmentation intéressante de 9.920.718 fr. 93 c.

C'est ainsi, Messieurs, que tous les chapitres du Bilan qui vous est presenté, témoignent des progrès acquis et de la prospérité toujours croissante du Comptoir National d'Escompte.

Nous avons examiné avec soin le Bilan ainsi que le compte de Profits et Pertes qui vous sont présentés aujourd'hui, et nous vous engageons, Messieurs, à ratifier les propositions qui vous sont faites par le Conseil d'administration.

Aux termes des Statuts, M. Ph. Dieterlen arrive cette année à l'expiration de son mandat; nous vous rappelons qu'il est rééligible.

GEORGES MARTIN.

GUSTAVE ROBERT.

PHILIPPE DIETERLEN.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES

sur les Comptes de l'Exercice 1904

#### Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier dans votre dernière Assemblée générale.

En procédant aux vérifications d'usage, nous avons constaté, comme les années précédentes, la tenue irréprochable des livres sociaux, l'ordre parfait de la comptabilité et l'exacte concordance des soldes des divers comptes avec les données de l'inventaire, établi avec la méthode et le soin scrupuleux que nous avons déjà eu occasion de vous signaler.

Le bilan au 31 décembre 1904 soumis à votre approbation se totalise par 1.136.709.632 fr. 30 c., dépassant pour la première fois le milliard. Ce chiffre est supérieur de 172.746.572 fr. 20 c. à celui de l'exercice précédent.

Cette augmentation notable, qui témoigne du progrès continu et du développement de vos opérations, se répartit sur tous les chapitres de l'Actif, à l'exception des deux seuls comptes : « Participations financières », en diminution de 6.202.410 fr. 85 c., et « Agences hors d'Europe », dont le solde est inférieur de 7.052.557 fr. 49 c. à celui de 1903, en raison principalement de la fermeture, au cours de l'exercice, de l'Agence de la Nouvelle-Orléans.

En groupant les soldes de la Caisse, des Portefeuilles-Effets et Valeurs, des Reports et des Comptes courants débiteurs, on obtient un ensemble de disponibilités immédiates ou réalisables de 871.594.235 fr. 52 c., alors que les exigibilités plus ou moins immédiates ne forment, au PASSIF, qu'un total de 780.023.082 fr. 84 c.

Votre situation fait donc ressortir un excédent de 91.571.152 fr. 68 c. des disponibilités sur les exigibilités. C'est une constatation des plus satisfaisantes pour un grand établissement de crédit comme le vôtre.

Le Compte d'ordre et Divers, à l'ACTIF, comprend, outre des écritures en cours avec différents sièges de votre exploitation, des dépenses pour constructions et installations nouvelles, tant à Paris qu'au dehors, dont le montant sera ultérieurement ventilé entre divers chapitres du bilan.

Le compte de Profits et Pertes fait ressortir, après tous amortissements et prélèvement pour réserve immobilière, un solde créditeur net de  $8.843.819~\mathrm{fr.}~49~\mathrm{c.}$ 

Après avoir effectué les prélèvements statutaires, le Conseil vous propose de répartir, pour l'exercice 1904, 27 fr. 50 c. à l'action et 1 fr. 142 à la part de fondateur, et de reporter à nouveau 198.283 fr. 95 c.

Nous vous engageons à approuver ce règlement d'inventaire et, d'une manière générale, les comptes tels qu'ils vous sont présentés pour l'exercice 1904.

Paris, le 11 Mars 1905.

Les Commissaires des Comptes :
BLONDEAU, BOURGOIS

# BILAN

ET

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

## ACTIF

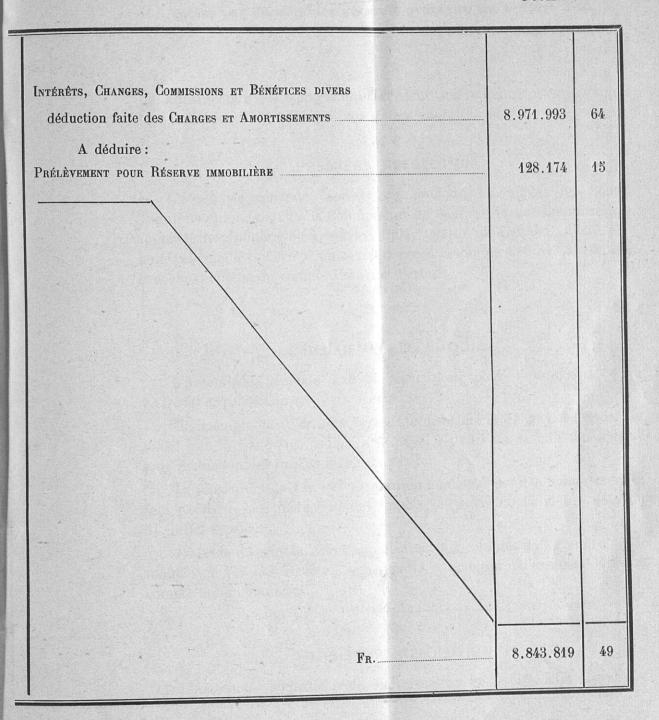
Espèces en Caisse et en Banque, Fr.	69.460.389 50
Portefeuille	504.115.749 71
Reports	99.690.694 58
Correspondants « Effets à l'Encaissement »	57.508.441 03
Comptes courants débiteurs	416.386.085 25
Rentes, Obligations et Valeurs diverses	24.432.875 45
Participations Financières	8.005.053 70
Avances garanties	96.777.396 38
COMPTE DÉBITEURS PAR ACCEPTATIONS	115.838.174 23
Agences hors d'Europe	7.437.600 10
Comptes d'ordre et divers	25.724.843 67
Immeubles	11.332.328 70
Тотаг Fr.	1.136.709.632 30

## PASSIF

CAPITAL	150.000.000 »
Statutaire	18.268.618 60
COMPTES DE CHÈQUES ET COMPTES D'ESCOMPTE	478.112.647 54
Comptes courants créditeurs	301.910.435 30
Bons et dépôts a échéance fixe	
ACCEPTATIONS	
Comptes d'ordre et divers	4.159.261 91
I WIMPLE DES ACTIONNAIRES	160.260 56
Profits et Pertes (Exercice 1904)	8.843 819 49
TOTAL Fr.	4.136.709.632 30

					A A STATE OF THE PARTY OF THE P
REPARTITION:					-
A la Réserve statutaire :					Name and Parkers
5 % sur 8.843.819 fr. 49 c., bénéfices nets de l'exercice	<b>442.190</b> \$70	95			
Aux Actionnaires:					
Intérêts fr. 25 », sur 300.000 actions. 7.500.000 Dividende — $2.50$ — — — $750.000$ Ensemble. $27.50$ soit $5 \frac{1}{2} \frac{0}{0}$ .	8.250.000	»			
Au Conseil d'administration :			8.843.819	49	
Article 40 des Statuts	45.081	40			and the second
Aux parts de Fondateur :					New Address of the Control
Articles 40 et 41 des Statuts	68. <b>523</b>	75			SHEET STREET,
Au compte des Actionnaires :					
Disponible de l'exercice non réparti et reporté à nouveau	38.023	39			Santana and
	Fr		8.843.819	49	

## CRÉDIT



## RÉSOLUTIONS

Votées par l'Assemblée générale ordinaire du 4 Avril 1905

Après lecture des rapports qui précèdent, les actionnaires ont adopté à l'unanimité les résolutions qui leur étaient soumises, savoir :

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assembée générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'administration, ceux de la Commission de contrôle et des Commissaires, approuve les comptes de l'exercice 1904, tels qu'ils viennent d'être presentés et détaillés, et arrête, en conséquence, à la somme de 8.843.819 fr. 49 c. le solde créditeur du compte Profits et Pertes.

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale fixe la répartition, pour l'exercice 1904, à 27 fr. 50 c. par action.

Un acompte de 12 fr. 50 c. ayant été distribué le 31 janvier dernier, le solde, soit 15 francs par action, sera payé, à partir du 31 juillet prochain, sous déduction des impôts établis par la loi.

La répartition de 1 fr. 142 par part de fondateur pour le même exercice sera payable, sous déduction des impôts, à partir de la même date du 31 juillet prochain.

Le solde disponible, après approbation des comptes de l'exercice 1904. montant à 198.283 fr. 95 c., sera reporté à nouveau à l'exercice 1905 au compte des actionnaires.

### TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit MM. Thiébaut et Krantz, administrateurs.

#### QUATRIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale réélit M. Ph. Dieterlen, membre de la Commission permanente de contrôle.

#### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale nomme MM. Blondeau et Bourgois, commissaires des comptes, à l'effet de présenter un rapport sur les comptes de l'exercice 1905, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un deux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul commissaire.

Elle fixe à 1.500 francs la rémunération de chacun des commissaires.

#### SIXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale, en conformité de l'article 40 de la loi du 24 juillet 1867, donne, en tant que de besoin, à MM. les administrateurs toutes autorisations nécessaires de prendre ou de conserver un intérêt direct ou indirect dans toutes opérations faites ou à faire avec ou pour le Comptoir, dans le sens dudit article 40 de la loi du 24 juillet 1867.

## **OPÉRATIONS**

DU

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

#### ESCOMPTE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris escompte le papier de commerce sur Paris, la Province et l'Etranger.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris est le seul Établissement français qui ait des Agences aux Indes Anglaises, en Australie, à Madagascar, et qui puisse délivrer, pour ces contrées, des lettres de crédit ou de recommandation auprès de ses propres Agences. Il a aussi des succursales dans les principales villes de France, ainsi qu'à Londres, Liverpool et Manchester (Voir le tableau d'autre part).

#### RECOUVREMENTS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge de l'encaissement des effets sur Paris, la France, les Colonies et l'Étranger, à des conditions qui sont déterminées dans un tarif adressé à toute personne qui en fait la demande.

#### DÉPOTS A VUE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit en compte de dépôt productif d'intérêt des fonds qui sont constamment à la disposition des déposants, Un carnet de chèques est délivré sur sa demande à chaque titulaire de compte.

#### BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris délivre des bons à échéance fixe, aux taux d'intérêts ci-après :

De 6 mois à 11 mois.			•	2 %
De 1 an à 3 ans				3 %

Les bons sont à ordre ou au porteur, au choix du déposant.

Les intérêts sont représentés par des bons d'intérêts également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement, suivant les convenances du déposant.

Les bons de capital et d'intérêts peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

#### DÉLIVRANCE DE CHÈQUES ET ENVOIS DE FONDS

Dans toutes les localités de France et de l'Étranger.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris délivre, contre provision préalable, des chèques et des mandats sur la France et l'Étranger.

Il se charge de transmettre des ordres de paiement par correspondance et par télégraphe.

La commission varie suivant le lieu de paiement et la forme du crédit.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris assure d'office, aux frais de ses clients, tous les envois d'espèces, de billets de banque ou de titres au porteur qu'il a à leur faire.

### ACHAT ET VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES OUVERTURE DE CRÉDITS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris ouvre, contre provision ou moyennant une garantie agréée par le Conseil d'administration, des crédits libres ou documentaires sur tous les pays du monde.

#### LETTRES DE CRÉDIT

#### Pour voyages.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris délivre des lettres de crédit sur tous pays, ainsi que des lettres de crédit circulaires, payables dans le monde entier.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris a organisé à sa Succursale, 2, place de l'Opéra (rez-de-chaussée), un service pour les voyageurs, et le paiement des lettres de crédit émises sur ses caisses. (Salons de lecture et de correspondance, service de réception des lettres des accrédités, cabine téléphonique, bureau de poste, etc.).

#### PRÊTS HYPOTHÉCAIRES MARITIMES

Le Comptoir National d'Escompte de Paris, afin de satisfaire aux besoins de sa clientèle dans les grands ports de mer, a organisé un service spécial, pour les prêts hypothécaires sur navires français ou francisés. Les demandes de prêts peuvent être adressées indifféremment, au siège social, 14, rue Bergère, ou à l'une quelconque des agences du Comptoir en France ou à l'étranger.

Sur les navires en construction dans les chantiers maritimes, le *Comptoir National* prête sur hypothèque, dans les termes de la Loi du 10 Juillet 1885, les derniers 50 % du prix dû aux constructeurs.

#### LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris met à la disposition du public, pour la garde des valeurs, papiers, bijoux, etc., des coffres-forts entiers ou des compartiments de coffres-forts au Siège social, 14, rue Bergère, à la Succursale, 2, place de l'Opéra, aux bureaux de quartier A, 147, boulevard Saint-Germain, U, 49, avenue des Champs-Élysées, et dans les principales Agences.

	TAR	IF D	E LO	CATI	ON		
	DI	MENSIO	NS	mingrae c	PR	IX	e je koji
MODÈLES	Hauteur	Largeur	Profondeur	Un mois	Trois mois	Six mois	Un an
Nº 1	0 <sup>m</sup> ,25	0 <sup>m</sup> ,25	0m,50	5 »	»	25 » 40 »	40 60
Nº 2	0 <sup>m</sup> , 25 0 <sup>m</sup> , 65	0m,65 0m,65	0 <sup>m</sup> ,50	10 » 15 »	)) ))	40 » 50 »	100
Nº 4 (Coffre-fort entier).	2 <sup>m</sup> ,25	1m,30	0m,50	»	100 »	»	400

Une serre spéciale est affectée aux caisses, malles, etc., pouvant contenir de l'argenterie, des objets précieux, etc.

### RENSEIGNEMENTS SUR LES VALEURS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris possède un service d'Études financières chargé spécialement d'étudier toutes les affaires industrielles, commerciales et financières, françaises et étrangères, cotées ou non cotées, qui peuvent attirer l'attention des porteurs de titres. Ce service compulse journellement tous les documents, de quelque nature qu'ils soient, pouvant permettre d'apprécier la valeur des entreprises dont les actions ou obligations sont offertes au public, de façon à pouvoir renseigner les clients du Comptoir National d'Escompte de Paris sur les affaires qui les intéressent.

#### DÉPOTS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit en dépôt les titres de toute nature, français ou étrangers, nominatifs ou au porteur. Il encaisse d'office, sans frais, les coupons des titres déposés et les porte au crédit du déposant, valeur cinq jours après l'échéance, pour les encaissements effectués à Paris, et quinze jours après l'échéance pour les encaissements effectués sur d'autres places ou en monnaie étrangère, sous déduction des frais et suivant le cours du change.

Les droits de garde sont fixés par semestre à 0 fr. 05 c. par 20 francs de rente ou fraction de 20 francs. — 0 fr. 05 c. par titre d'une valeur de 500 francs ou au-dessous. — 0 fr. 10 c. par chaque titre d'une valeur de 501 à 1.000 fr. — 0 fr. 15 c. par chaque titre d'une valeur de 1.001 fr. à 2.000 fr., et ainsi de suite, de manière que chaque mille francs élève les droits de 0 fr. 05 c. Le présent tarif est diminué de moitié pour les titres nominatifs. Le minimum de perception par semestre est de 0 fr. 25 c. par nature de valeur.

Les droits de garde sont perçus par semestre et payables d'avance les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet de chaque année; ils sont acquis au *Comptoir National d'Escompte de Paris* pour tout semestre commencé.

Les droits de garde sont réduits de moitié pour le semestre en cours quand le dépôt est fait dans les trois derniers mois du semestre.

Tout dépôt qui n'a pas été retiré le jour même où expire le semestre est considéré comme renouvelé aux conditions du Comptoir National d'Escompte de Paris, à ce moment.

Le déposant reçoit un récépissé spécial, avec indication des numéros et de la nature des titres. Ce récépissé est nominatif, il n'est cessible ni par simple tradition ni par endossement.

Les récépissés sont soumis au timbre de 0 fr. 60 c.

Afin de pouvoir encaisser en temps utile les intérêts des titres déposés dans ses caisses, le *Comptoir National d'Escompte de Paris* en détache les coupons vingt jours avant l'échéance.

Les titres déposés peuvent être retirés de 2 heures à 4 heures le jour même de la demande du retrait (les dimanches et fêtes exceptés), pourvu que cette demande soit parvenue avant midi. Le déposant devra avoir soin de présenter, ou de faire présenter son récépissé chaque fois qu'il y aura un changement dans le stock des titres déposés, par suite de vente, de remboursement, de retrait partiel et ce, afin que mention puisse en être faite sur ladite pièce.

Les actions et parts de fondateur du Comptoir National d'Escompte de Paris ne sont pas soumises au droit de garde. Il en est de même pour ses Bons à échéance.

#### DÉPOTS DE TITRES

dans les Agences du Comptoir National d'Escompte de Paris à l'Étranger.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris reçoit les dépôts dans ses Agences à l'étranger.

Les clients qui ont déposé leurs titres dans ces agences peuvent, moyennant préavis, les retirer dans les villes de France ou de l'Étranger où le Comptoir National d'Escompte de Paris est établi.

Ces agences sont organisées pour recevoir les dépôts de titres; elles encaissent les coupons des titres déposés dans leurs caisses. Le montant de ces coupons est payé, sur la demande des déposants, dans l'un des sièges du Comptoir National d'Escompte de Paris, en France ou à l'Étranger.

#### SOUSCRIPTIONS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge de souscrire sans commission à toutes les émissions de titres faites à Paris. Les souscripteurs dans les Départements ou à l'Étranger supportent les frais de route des fonds et des titres, ainsi qu'une commission quand il y a lieu.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge également de toutes opérations sur titres, telles que versements, libérations, renouvellements de feuilles de coupons, timbrages, transferts, encaissements de titres amortis, etc., suivant conditions spéciales.

# GARANTIE contre les RISQUES de REMBOURSEMENT des TITRES AU PAIR

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge de garantir contre les risques de remboursement les titres cotés au-dessus du pair.

Une notice détaillée contenant les différentes natures de valeurs auxquelles le Comptoir peut donner cette garantie est envoyée sur demande.

#### VALEURS DE PLACEMENT

Le Comptoir National d'Escompte de Paris délivre sur simple demande et sans aucuns frais des :

Obligations des Chemins de fer du Nord, de Paris-Lyon-Méditerranée, de l'Est, de l'Ouest, d'Orléans, du Midi, aux mêmes cours que ceux auxquels les délivrent les Compagnies elles-mêmes.

Il délivre immédiatement à ses guichets des obligations Ville de Paris, du Crédit foncier, etc.

#### AVANCES SUR TITRES

Le Comptoir National d'Escompte de Paris consent des avances sur rentes françaises ou fonds publics étrangers, sur valeurs émises par l'État, les départements, villes et communes et toutes autres administrations publiques, sur actions, obligations, parts d'intérêts des Compagnies de chemins de fer français et étrangers, etc., mais seulement jusqu'à concurrence des quatre cinquièmes maximum de la valeur au cours de ces titres, et à la condition que ces avances ne soient faites que pour 90 jours au plus; elles peuvent

Les remboursements anticipés, même partiels, sont acceptés.

#### ORDRES DE BOURSE

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se charge d'exécuter à la Bourse de Paris et sur toutes les autres places en France et à l'Étranger les ordres d'achat et de vente qui lui sont transmis par les clients.

Les titres achetés garantissent à la Société le montant de l'opération et le solde du compte de l'acheteur, si ce compte est débiteur.

Le Comptoir National d'Escompte de Paris se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ordre de Bourse ou à toute demande de paiement qui lui serait transmis par dépêche, à moins que le client ne se soit mis, au préalable, d'accord avec lui sur un code spécial, de manière à prévenir les abus. Il décline toute responsabilité pour les erreurs provenant du fait de l'Administration des télégraphes.

### PAIEMENT DES COUPONS

Le Comptoir National d'Escompte de Paris est chargé de payer les coupons des valeurs ci-après :

FON	NDS D'ÉTAT	Société Civile de Participation Edison. (Parts et cinquièmes de parts de Fondateur.)
Afrique Occid16 Françse. 3	0/0 1903.	Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)
Algérien 3	0/0 1902.	Suez. (Paris et cinquiemes de pares.)
Annam-Tonkin 2		
	0/0 1886.	CHEMINS DE FER FRANÇAIS
	1/2 0/0 1888 or intérieur.	at a state of the control invigance Obliga-
	0/0 1900.	Chemins de fer de l'Est. (Actions capital, jouissance. Obliga- tions 2 1/2 0/0, 3 0/0 et 5 0/0. Ardennes 3 0/0 et Dieuze 3 0/0. Strasbourg à Bâle
_ 4	0/0 1896.	3 0/0 et Dieuze 3 0/0 Strasbourg à Bâle
Bulgare 5	0/0 1895 or.	5 0/0 et Montereau à Troyes 5 0/0.
Chinois 4		do l'Ouest (Actions capital, jouissance, Obli-
_ 5	0/0 1898.	— de l'Ouest. (Actions capital, jouissance. Obligations 2 1/2, 3 0/0, 5 0/0 1855. Cie de
_ 5	0/0 1902.	Ronen 4 0/0 1845, 5 0/0 1847, 1849, 1854.
Crédit Foncier Serbe.	(Lettres de gages Uprava   Fondova).	du Midi. (Obligations 2 1/2 et 3 0/0 et Actions
	0/0 1890.	capital, jouissance.)
Galicien 4	0/0 1881.	de Paris à Lyon et à la Méditerranée. (Actions
Hellénique 5	0/0 1881.	et Obligations 2 1/2, 3 0/0, 4 0/0 et 5 0/0.)
5	Managari 4, 1947 (1947) (1948)	de Paris à Orléans. (Actions capital et jouis-
- 4	48 TO THE COURT OF THE SECOND SECTION OF THE PARTY OF THE	sance. Obligations 3 0/0 et 2 1/2 0/0, Paris
_ 4		Orsay.) Grand Centr. 3 0/0 1848, 4 0/0 et
_ 5		3 0/0 anciennes.
_ 5		— de Bône à Guelma et Prolongements. (Actions et Obligations.)
4	0/0 1902.	de l'Ouest-Algérien. (Actions et Obligations.)
Hollandais 2	1/2 0/0 Certificats français (Rente).	_ Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et
Indo-Chinois 3	1/2 0/0 1898 et 3 0/0 1902.	Obligations.)
Maroc 5	0/0 1904.	et Port de la Réunion. (Obligations).
Madagascar 2	2 1/2 0/0 1897.	du Sud de la France. (Actions et Obligations.)
	3 0/0 1903.	Économiques du Nord. (Actions et Obligations
Morschansck-Sysrane. 3	3 -0/0.	3 1/2 et 4 0/0.
Norwégien	3 1/2 0/0 1894 et 3 0/0 1903.	Est de Lyon. (Obligations.)
Ottoman	0/0 Dette convertie unince 1303.	Nogentais. (Actions et Obligations 5 0/0, 4 0/0
_		et 3 0/0.)
	0/0 1890 de Consolidation.	de l'Indo-Chine et du Yunnan. (Obligations
	4 0/0 1890 de Priorité.	3 0/0.)
<u> </u>	3 1/2 0/0 1894.	— Métropolitain de Paris. (Actions.)
	5 0/0 1896.	
Roumain	4 0/0 1896 et 4 0/0 1898.	
	5 0/0 Amortissable.	CHEMINS DE FER ÉTRANGERS
Russe	4 0/0 1867.	Chemins de fer Andalous. (Obligations.)
	4 0/0 1869.	— Beïra-Alta.
	4 0/0 1880.	Beïra-Baixa. (Oblig. 3 0/0 et 4 1/2 0/0.)
	4 0/0 1889.	Chemins ( de la Méditerranée.
	4 0/0 1890, 2° émission.	de Méridionaux (Réseau Adriatique).
	3 0/0 1891.	for Italiens / de la Sicile.
	4 0/0 1893, 5° émission.	Chemins de fer de Madrid-Cacérès et au Portugal. (Actions et
	3 0/0 1894, 2e émission.	Obligations.)
	4 0/0 1894, 6° émission.	Portugais (Cie Royale des). (Obligations 3 0/0
_	5 0/0 1884.	1er et 2e rangs et 4 0/0 1er et 2e rangs.)
	5 0/0 1904.	Rio Grande do Sul. (Obligations.)
Serbe	4 0/0 1895 (Non munis de l'es-	<ul> <li>Damas-Hamah et prolongements. (Obligations</li> </ul>
	tampille anglaise).	4 0/0.)
	5 0/0 1903 (Monopoles).	- Méridionaux de Portugal. (Obligations 41/2 0/0.)
Suédois	4 0/0 1900.	Ouest de l'Espagne (Émission 1893 et 1888 obli-
	3 1/2 0/0 1904.	gations).
Tabacs Portugais	4 1/2 0/0 1891.	Russes Riazan-Ouralsk.
Transcaucasien	3 et 4 0/0 (Chemin de lei).	4 0/0 1903 Moscou-Kiew-Voronège.
Tunisien	3 0/0 1892 et 5 0/0 1902.	garantis. (Moscou-Windau-Rybinsk.
Vénézuélien	5 0/0 1896.	Chemins de fer Pirée-Athènes-Peloponèse. (Actions.)
FMF	PRUNTS DE VILLE	CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
Ville de Paris (Obligation		Obligations Foncières et Communales. (Au porteur.)
— de Shanghaï (conc	ession française).	Obligations Foncieres et communates. (Au portours)
- de Shanghai (conc	Conton Handarool.	

SOCIÉTÉS CIVILES

Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.

Canal de Panama. (Obligations et Bons à lots, émission

Annuités Nord.

Lérouville-Sedan.

Orléans-Châlons.

#### SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de Banque de l'Algérie. (Actions.)

Banque de Barcelonnette. (Actions.)

Banque Française du Brésil. (Actions et Parts bénéficiaires.) Banque de l'Afrique Occidentale. (Actions.)

#### SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Impériale Ottomane. (Actions.)

Crédit Foncier Egyptien. (Actions et Obligations 3 1/2 0/0.) Banque Commerciale Hongroise de Pest. (Obligations Commu-

Crédit Foncier de Suède. (Obligations).

#### SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Accumulateurs électriques « Union ». Actions.

Aciéries de France. (Actions, Parts de fondateur, 20° de Parts et Obligations 4 0/0.)

Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts de fondateur.) Bénédictine de Fécamp (Distillerie de la liqueur). (Actions.) Biscuits « Germain ». (Actions).

Brasseries de la Meuse. (Actions et Obligations 4 0/0.)

Brasserie Georges. (Actions.)

Café-Restaurant Américain. (Actions.)

Canal de Suez. (Actions, Parts de fondateur, Bons, Obligations 3 0/0 1re et 2me séries, Obligations 5 0/0.)

Cercle International de Vichy. (Actions.) Compagnie des Charbons et Briquettes de Blanzy et de l'Ouest.

(Actions et Obligations.) Compagnie des Omnibus et Tramways de Lyon. (Actions et Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.

Compagnie des Eaux de Royat. (Obligations 5 0/0 et 4 0/0.) Compagnie d'Éclairage, Chauffage et Force motrice. (Actions et Obligations

Compagnie d'Electricité de la Guyane française (Actions). Compagnie Française des Câbles télégraphiques Brest-New-York. (Obligations 4 0/0 et 3 1/2 0/0.)

Compagnie Française pour l'exploitation des procédés Thomson-Houston. (Obligations 5 0/0 et 4 0/0 et Actions.) Compagnie Générale Française de Tramways. (Actions et Obli-

gations 4 0/0.) Compagnie Générale Française et Continentale d'Éclairage. (Obligations 4 0/0.)

Compagnie Générale Parisienne de Tramways. (Actions et actions de jouissance.

Compagnie Générale Transatlantique, (Obligations et Actions). Compagnie Générale des Pétroles. (Actions.)

Compagnie Maritime Française. (Actions et Obligations.)

Compagnie Nantaise de Navigation à vapeur. (Actions et Obligations 5 0/0.)

Compagnie Nationale de Navigation. (Actions.) Compagnie de Navigation mixte. (Actions.)

Compagnie pour la Fabrication des Compteurs et Matériel d'Usines à Gaz. (Actions et Obligations.)

Compagnie Maritime de la Seine. (Actions.) Compagnie Sucrière de Sarmato. (Actions.)

Compagnie des Tramways Électriques et Omnibus de Bordeaux. (Actions et Obligations.)

Cotonnière de l'Est. (Obligations 4 0/0.) Eaux d'Abbeville. (Obligations.)

Eaux de Calais. (Actions et Obligations.)

Forges de la Marine et d'Homécourt. (Actions et Obligations.) Gaz de Beauvais. (Obligations 4 0/0).

Gaz de Bordeaux. (Parts de fondateur, Actions de jouissance.) Gaz pour la France et l'Étranger. (Obligations.)

Gaz de Tullins à Rives. (Obligations 5 0/0.) Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)

Grands Moulins de Corbeil. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0

Établissements Arsène Saupiquet. Établissements Lazare Weiller. (Obligations 4 0/0.)

Fonderies Lazare Weiller et Cio. (Obligations.) Forges, Hauts Fourneaux et Aciéries de Trignac. (Obligations.) Maison Breguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)

Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis.

Mines de Bourbon-Saint-Hilaire. (Actions et Obligations.) Mines de Campagnac. (Actions et Obligations 4 0/0 et 5 0/0.) Mines de Djebel-Ressas. (Actions.)

Mines de Lens. (Parts.)

Mines du Laurium Français. (Actions et Parts de fondateur).

Mines du Charbonnier. (Actions et Obligations.) Mines de Meurchin. (Actions et cinquièmes.)

Nickel. (Actions et Obligations 4 0/0.)

Passage Jouffroy. (Actions.)

Papeteries d'Etival et de Clairefontaine. (Obligations et Actions.)

Plâtrières de Savoie. (Actions.)

Pyrites du Huelva (Actions).

Société Anonyme des Cartonnages Lourdelet-Maricot. (Actions.) Société d'aclairage électrique du Secteur de la Place Clichy. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0 et 5 0/0.)

Société Française des Nouvelles Galeries réunies. (Obligations.) Société de l'Imprimerie du Journal de Marseille. (Actions.) Société des Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Ka-

bylie. (Actions et obligations. Société Paris-France. (Actions et Obligations.)

Société du Placer Enfin. (Actions.)

Société Générale des Carrières du Midi. (Actions.)

Société Lyonnaise des Forces Motrices du Rhône. (Actions.) Société des Sels gemmes et Houilles de la Russie méridionale.

(Obligations.) Société des Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil. (Actions et Obligations.)

Société des Sucreries et Distilleries de Francières par Estrées-Saint-Denis) (Actions.)

Société du Petit Méridional et autres publications. (Actions.)

Société Michelin et Ci<sup>5</sup>. (Obligations 4 et 4 1/2 0/0.) Société des Ciments Portland artificiels de l'Indo-Chine. (Actions.)

Société Commerciale de Port-Saint-Louis-du-Rhône. (Obligations et Actions et Parts de fondateur.)

Société des Apprêts et Impressions de Roanne. (Actions.)

Société Anonyme de Préchacq-les-Bains. (Actions.) Société Cotonnière Russo-Française. (Actions et Obligations.)

Société cotonnière du Tonkin. (Obligations.) Société Domaniale Algérienne. (Obligations.)

Société Chimique des Usines du Rhône. (Actions.

Société Dijonnaise d'Électricité. (Obligations.) Teinture et Produits Chimiques de Lyon-Charpennes. (Obliga-

Tramways Algériens. (Actions et Obligations.) Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations.)

Tramways de Cambrai. (Actions et Obligations.) Tramways du Var et du Gard. (Actions et Obligations.)

Tramways de Rouen. (Actions et Obligations.) Tramways de Nice et du Littoral. (Actions et Obligations.)

Tréfileries du Havre. (Actions.) Verreries de la Mulatière. (Actions.) Wagons-Foudres 5 0/0. (Obligations et Actions.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

ÉTRANGÈRES

Golden Horse Shoe (Actions). Compagnie Madrilène du Gaz. (Actions et Obligations 4 0/0.)

Société Minière de la Estrella. (Actions.) Tabacs Portugais. (Actions et Parts de fondateur.)

Société Ottomane des Mines de Kassandra. (Actions et Parts.) Compagnie Unida del Zancudo. (Actions.) Mines de Montecatini. (Actions.)

Société Anonyme des Charbonnages de Rykovski. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.

Gaz de Turin. (Actions.) Régie co-intéressée des Tabacs Ottomans. (Actions.)

Compagnie d'Électricité Thomson-Houston de la Méditerranée,

Société d'Industrie Houillère de la Russie Méridionale. (Actions et Obligations.)

Compagnie Internationale d'Électricité à Liège. (Obligations). Sucreries et Raffinerie en Roumanie. (Actions et Obligations.) Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)

Le Comptoir National d'Escompte de Paris paie également les coupons échus de toutes les valeurs non comprises dans l'énonciation ci-dessus, sous déduction de sa commission.

## Agences, Succursale et Bureaux de quartier

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

ADMINISTRATION CENTRALE: 14, rue Bergère

SUCCURSALE: 2, PLACE DE L'OPÉRA

#### BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS :

A. Boulevard Saint-Germain, 147.

B. Rue de Rivoli, 108.

C. Boulevard Diderot, 23 (Gare de Lyon).

D. Rue Rambuteau, 2.

E. Rue Turbigo, 16. F. Place de la République, 21. C. Rue de Flandre, 2.

III. Rue du Quatre-Septembre, 2.

I. Boulevard Magenta, 80-82.

J. Boulevard de Strasbourg, 7.

M. Boulevard Richard-Lenoir, 92. L. Rue de Clichy, 86.

M. Avenue Kleber, 87.

N. Avenue Mac-Mahon, 35.

O. Boulevard Montparnasse, 71.

P. Faubourg Saint-Antoine, 27.
R. Boulevard Saint-Michel, 53.
S. Avenue des Gobelins, 2 bis.
T. Boul. de Courcelles, 2, et aven. de Villiers, 1.
U. Avenue des Champs-Élysées, 49.
U. Rue Marbeuf, 43.

Rue Marbeuf, 43. W. Avenue d'Orleans, 85.

N. Rue du Commerce, 69 (Grenelle). V. Faub. St-Honoré, 124, et Rue de Penthièvre, 46.

Z. Boulevard Haussmann, 89.

AB. Rue de Ménilmontant, 39.

AD. Boulevard Barbes, 25.

AE. Rue Lafayette, 44.

AF. Boulevard Voltaire, 199.

AG. Chaussée de la Muette, 2 (Passy).

#### BUREAUX DE BANLIEUE :

ASNIÈRES, rue Saint-Denis, 6. — CHARENTON, rue de Paris, 50. — CLICHY-SUR-SEINE, boulevard National, 106. — ENGHIEN-LES-BAINS, Grande-Rue, 47. — IVRY-SUR-SEINE, rue Nationale, 54. — LEVALLOIS-PERRET, place de la République, 3. — MONTREUIL-SOUS-BOIS, rue du Pré, 48. — NEUILLY-SUR-SEINE, avenue de Neuilly, 92. - SAINT-DENIS, rue de Paris, 88.

#### AGENCES EN FRANCE :

JARNAC

\*LA FLÈCHE

LÉZIGNAN

CAVAILLON ABBEVILLE CETTE AGEN AIX-EN-PROVENCE CHAGNY CHALON-SUR-SAONE \*CHATEAURENARD \*CHATEL-GUYON AMIENS CHATILLON-SUR-SEINE ANGOULÊME CLERMONT-DE-L'OISE ARLES CLERMONT-FERRAND AVIGNON
\*\*BAGNÈRES-DE-LUCHON CLERMONT-L'HERAULT COGNAC \*BAGNOLS-SUR-CÈZE BAR-SUR-SEINE BEAUCAIRE BEAUNE BEAUVAIS \*BÉDARIEUX BELFORT BERGERAC BÉZIERS

BORDEAUX

CAEN

CALAIS

CANNES

CASTRES

\*\*BOURBOULE (LA)

CARCASSONNE

CARPENTRAS

\*CONDÉ-SUR-NOIREAU DAX DIEPPE DUNKERQUE FIREUE EPERNAY EPINAL \*FERTÉ-MACÉ (LA) FIRMINY FLERS GRAY HAVRE (LE) HAZEBROUCK

LIBOURNE LILLE LYON MANS (LE) MARSEILLE MAZAMET MELUN MONT-DE-MARSAN \*MONT-DORE (LE) MONTPELLIER MOUY NANTES NARBONNE NICE NIMES NOGENT-SUR-SEINE ORLÉANS PÉRIGUEUX (\*) Agences fonctionnant hebdomadairement les jours de marché. — (\*\*) Agences ouvertes pendant la saison PERPIGNAN REIMS RENNES BIOM RIVE-DE-GIER ROUBAIX ROUEN \*\*ROYAT SAINT-BRIEUC SAINT-CHAMOND SAINT-DIÈ SAINT-ÉTIENNE SAINT-JUNIEN SALON SOISSONS TOULOUSE TOURCOING TOURS TROUVILLE-DEAUVILLE TROYES VALENCIENNES VERSAILLES VICHY VILLEFRANCHE-SUR-SAONE VILLENEUVE-SUR-LOT

### AGENCES A L'ÉTRANGER ET DANS LES COLONIES ET PAYS DE PROTECTORAT:

LONDRES: 52, Threadneedle Street, E. C. ANGLETERRE | MANCHESTER : 61, King Street. LIVERPOOL: Bank Chambers Castle Street.

BELGIQUE : BRUXELLES : 26, Rue des Paroissiens.

AUSTRALIE

MELBOURNE. - SYDNEY

INDES BOMBAY

MADAGASCAR

TANANARIVE | DIÉGO-SUAREZ TAMATAVE TULEAT

TANGER CASABLANCA MOGADOR

MAROC

TUNISIE

TUNIS SFAX

SOUSSE GABES

IMPRIMERIE CHAIX, RUE BERGÉRE, 20, PARIS. — 6439 4 65.